

**CONSEIL REGIONAL AUVERGNE-RHONE-ALPES**  
SESSION DU 14 DECEMBRE 2020.

**AMENDEMENT BUDGETAIRE**  
BUDGET PRIMITIF 2021

**PRESENTE PAR LE GROUPE : RCES**

<b>Un budget sensible au genre</b>
------------------------------------

**Exposé des motifs :**

Le dernier budget de cette mandature peut être l'occasion d'envoyer un signal fort vers les habitants de la Région, le signal que leurs élus ont compris les grands enjeux de ce siècle. Du dérèglement climatique à la justice sociale en passant par la sauvegarde économique, autant d'éléments à garder en tête dans la construction de ce document budgétaire. Il en est aussi un autre à ne pas négliger : l'égalité femmes-hommes.

Il s'agit de repenser la façon dont les actions sont menées, pour qu'elles soient inclusives avec chacune et chacun. Cela passe des activités de sensibilisation dans les lycées, mais cela peut aussi signifier une grille de critères modifiée dans le cadre des subventions régionales, avec des financements d'associations pour des activités mixtes, des aides aux compétitions sportives féminines...

Cela ne coûte rien, et permet d'engager les services et les élu·es à la réorientation de politiques publiques, de sensibiliser les jeunes générations à cet enjeu et de faire d'Auvergne-Rhône-Alpes une Région pionnière en matière d'égalité femmes-hommes.

**Impact budgétaire de l'amendement**

Nature des crédits	Modification proposée	Imputation
Crédits de paiement de fonctionnement	+ 1 €	Chapitre 930 Sous-fonction 2 Rubrique 21
	- 1 €	Chapitre 930 Sous fonction 4 Rubrique 48